Rééducation professionnelle en vue du retour au travail

Centre de services aux assurés

À l'usage exclusif des conseillers.

Le Centre de services aux assurés de RBC Assurances® adhère à une philosophie bien définie afin de guider ses activités quotidiennes. Une composante importante de notre philosophie est centrée sur l'évaluation complète, juste et objective des demandes de règlement. Le Centre de services aux assurés consacre d'importantes ressources à assurer l'efficacité de son processus d'évaluation des demandes de règlement.

Mary, 28 ans, est assembleuse de circuits intégrés d'ordinateurs en usine. Elle a souffert d'une dépression majeure à la suite d'une crise personnelle survenue dans sa vie. Son psychiatre lui a prescrit à la fois des médicaments et des séances de counselling, qui ont graduellement permis de traiter ses importants problèmes médicaux. Après une période de séances de counselling intensives et un rétablissement visible, le spécialiste désigné du Centre de services aux assurés a abordé avec Mary le sujet du retour au travail. Son dossier a été transféré au service de gestion de l'invalidité et l'un des conseillers en réadaptation du Centre de services aux assurés a pris contact avec Mary.

Un conseiller en réadaptation local a été affecté au dossier de Mary afin qu'il travaille avec elle à mettre au point un plan de retour graduel au travail. De plus, Mary a eu besoin du soutien du conseiller en réadaptation désigné afin qu'il corrige la perception que ses collègues de travail et son superviseur avaient de cette maladie. Après une période de huit semaines, la confiance de Mary s'est améliorée et elle a recommencé à travailler à temps plein.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller de vente de RBC Assurances, composez le 1 866 235-4332 ou visitez le site www.rbcassurances.com/centredesressources

Assureur: Compagnie d'assurance vie RBC

[®] Marques déposées de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

83251 (10/2010)

